

Référence : **105356**

FILTRE AQUACAL BLACK500 - 20/27 - PROTECTION MAGNÉTIQUE DU CIRCUIT DE CHAUFFAGE



- **EMPÊCHE LE DÉPÔT DE BOUE ET DONC AMÉLIORE L'ÉCHANGE THERMIQUE**
- **MAINTENANCE FACILITÉE GRÂCE AU SYSTÈME DE PURGE**
- **DEUX FILTRES 800 ET 500 M ET VANNE DE PURGE INTÉGRÉ**
- **MULTI-POSITION GRÂCE AUX RACCORDS TOURNANTS**
- **FORMAT COMPACT**

DESCRIPTION	Raccordement 20/27. - Débit maximum 40 litres/minute. - Filtre anti-boues et magnétique pour la protection des installations de chauffage collectives jusqu'à 70 Kw. - Raccords tournants, clapet anti-retour et vanne de purge inclus, cartouche inox 500µ pour éliminer de grande quantité de boue. - Nettoyage facile par système de purge. - Pression de service 12 bars. - Température maximum 90°C. - Aimant Néodyme à 11 000 Gauss. - Dimensions : 195 x 335 mm.
CARACTÉRISTIQUES	Raccordement 20/27. - Débit maximum 40 litres/minute. - Filtre anti-boues et magnétique pour la protection des installations de chauffage collectives jusqu'à 70 Kw. - Raccords tournants, clapet anti-retour et vanne de purge inclus, cartouche inox 500µ pour éliminer de grande quantité de boue. - Nettoyage facile par système de purge. - Pression de service 12 bars. - Température maximum 90°C. - Aimant Néodyme à 11 000 Gauss. - Dimensions : 195 x 335 mm.
APPLICATIONS	Protection des équipements de chauffage contre les effets des boues et oxydes de fer
CONDITIONS D'UTILISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Débit maximum 40 litres/mn • Filtration tamis : 500 µm • Pression max : 12 bars • Température max : 90°C • Puissance aimant : 11000 Gauss
COMPATIBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Adapté à tous les circuits de chauffage centrale hydraulique
PRÉCAUTION D'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage régulier du tamis

SPECIFICATIONS D'INSTALLATION

Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage.

N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.

PRESCRIPTION DE POSE

Monter (en by-pass) sur le retour du circuit fermé de la chaudière.
Installer le clapet anti-retour (fourni) en aval du filtre.